

Faits saillants 2004-2006

État de l'écosystème aquatique — Bassin versant de la rivière aux Anglais

Résumé

Le territoire du bassin versant de la rivière aux Anglais, majoritairement forestier, est très peu habité. La qualité de l'eau de ce bassin reflète bien cet état. La station d'échantillonnage installée en 2004 dans le but de suivre la qualité de l'eau de la rivière montre une eau de bonne qualité près de l'embouchure. Puisque les eaux ne subissent que peu ou pas de pressions agricoles, industrielles et municipales en amont de la rivière, on peut s'attendre à ce que les résultats de cette station soient similaires pour l'ensemble du bassin versant. Le débit de la rivière est cependant régulé par des ouvrages hydrauliques, propriété de la papetière AbitibiBowater. Par ses ouvrages et ses installations de pompage, cette industrie est responsable, indirectement, d'assurer la distribution de l'eau potable à une partie de la ville de Baie-Comeau.



Rivière aux Anglais

Source : Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA)

Note au lecteur

Les constats sur l'état du milieu aquatique sont basés principalement sur les données recueillies par la Direction du suivi de l'état de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Référence : THIBAUT, G., 2007. *État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière aux Anglais : faits saillants 2004-2006*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-53172-2 (PDF), 13 p.

Utilisation du territoire

La rivière aux Anglais est une rivière à saumon qui prend sa source sur le Bouclier canadien. Elle coule dans une vallée d'environ 500 m de largeur dans la région de la Haute-Côte-Nord sur une distance de près de 65 km. Circulant dans un axe nord-sud, la rivière aux Anglais draine un bassin versant de 445 km². Elle se jette dans l'estuaire du Saint-Laurent à quelques kilomètres à l'est de Baie-Comeau. Le bassin de la rivière aux Anglais se situe en milieu forestier non exploité et compte plus de 200 lacs dont les deux plus grands sont le lac à la Loutre (lac de tête) et le lac La Chesnaye. Le débit de la rivière aux Anglais est régularisé par trois ouvrages hydrauliques qui appartiennent à la papetière AbitibiBowater. Dans le but de subvenir à ses besoins, la papetière



Source : Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA)

Chutes en aval du barrage près de la route 138

détient une station de pompage qui permet de détourner une partie de la rivière aux Anglais dans le lac à la Chasse au nord de Baie-Comeau, dans lequel elle puise son eau de procédé. Les industries Alcoa et Cargill utilisent également le lac à la Chasse comme source d'eau de procédé et sanitaire. Le bassin versant de la rivière à la Chasse (où se trouve le lac du même nom) se situe en périphérie sud-ouest du bassin versant de la rivière aux Anglais. Une partie de la rivière aux Anglais est donc artificiellement déversée dans le bassin versant voisin.

La papetière s'approvisionne en eau potable à la ville de Baie-Comeau qui utilise elle aussi le lac à la Chasse comme réserve d'eau potable (secteur Marquette : quartiers Sainte-Amélie, Saint-Nom-de-Marie et Saint-Georges). La ville utilise donc indirectement une partie de la rivière aux Anglais pour se pourvoir en eau de consommation. De son côté, le quartier Sainte-Amélie de la municipalité de Baie-Comeau, peut être directement alimenté en eau potable par la papetière en cas d'arrêt du réseau municipal. Il est à noter qu'AbitibiBowater et la municipalité ont une entente tacite quant à la régulation du débit de la rivière aux Anglais. La papetière se doit de conserver un certain débit ([débit réservé](#)) afin de ne pas perturber la remontée des saumons dans la rivière aux Anglais.

Le bassin versant fait partie de la province géologique de Grenville. Ce vestige d'une ancienne chaîne de montagnes a créé un relief relativement accidenté comportant des collines, des plateaux et des vallées. La vallée de la rivière aux Anglais, considérée comme étant l'une des plus importantes au monde, contient des formations de dépôts coquilliers remarquables. Les [faluns](#) qu'on y retrouve se distinguent de ceux connus à travers le monde par leurs épaisseurs supérieures et par leur teneur élevée en débris coquilliers, qui atteint fréquemment 90 % par volume, ce qui est exceptionnel sachant que cette teneur dépasse rarement les 60 %.

Sur le plan de l'utilisation du territoire, le bassin versant est majoritairement forestier. Baie-Comeau est la seule municipalité qui touche au bassin versant, le reste du territoire étant couvert

par le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes. Le bassin versant n'abrite aucune activité agricole.

La pêche sportive a été une activité dans la rivière pendant près de 50 ans, jusqu'en 1983. Elle a été par la suite interdite, et une partie du tronçon aval de la rivière a été déclarée sanctuaire dans le but de préserver la population de saumon qui devenait précaire.

Pressions de pollution

- **Municipales**

La population approximative du bassin est de 835 personnes. Sur ce total, seulement 144 y vivent à l'année et 318 sont des villégiateurs estivaux (CBRA, 2007). Aucune zone urbaine n'est située dans les limites du bassin versant. La population vivant sur le territoire ne possède pas de station de traitement ni de réseau d'égouts. Le traitement des eaux usées domestiques est assuré au moyen d'installations septiques individuelles. Le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Q-2, r-8) oblige les municipalités à s'assurer de la conformité de ces installations septiques.

Baie-Comeau est la seule municipalité touchant au bassin versant de la rivière aux Anglais. Elle possède un réseau d'égouts relié à deux stations de traitement des eaux usées. Ces stations desservent au-delà de 25 000 personnes, mais leurs émissaires se déversent dans d'autres bassins versants.

- **Industrielles**

Du côté industriel, l'aluminerie Alcoa et la céréalière Cargill sont installées dans l'estuaire de la rivière aux Anglais, mais à l'extérieur des limites du bassin versant. Alcoa utilise en partie l'eau de la rivière aux Anglais, par l'intermédiaire du lac à la Chasse, pour des usages industriels (refroidissement) et des usages domestiques. L'aluminerie possède un système de gestion des eaux usées qui lui permet de recycler la majorité de ces eaux usées. Cargill est alimentée en eau par l'entremise d'Alcoa, qui approvisionne également le quartier Saint-Georges de Baie-Comeau. L'industrie AbitibiBowater, quant à elle, est installée plus à l'ouest et est aussi située à l'extérieur des limites du bassin versant. Elle utilise cependant l'eau de la rivière aux Anglais, par l'intermédiaire du lac à la Chasse, pour les besoins en eau de son usine. C'est également cette industrie qui détient les ouvrages hydrauliques qui régulent le débit de la rivière. Toutes ces industries rejettent leurs eaux usées dans des bassins versants voisins.

- **Agricoles**

Le bassin versant de la rivière aux Anglais est considéré comme étant un bassin forestier. Selon Statistique Canada (2002), il ne possède aucune superficie en culture, et aucun établissement de production animale n'est répertorié sur son territoire.

État des milieux aquatiques

- **Les paramètres physicochimiques courants et la qualité bactériologique**

Un suivi mensuel de la qualité de l'eau de la rivière aux Anglais est effectué à la seule station d'échantillonnage située en amont du lac de la rivière aux Anglais, au pont-route donnant accès au mont Tibasse. Le portrait de la qualité des eaux du bassin de la rivière aux Anglais a été établi au moyen de l'[Indice de la qualité bactériologique et physicochimique](#) (IQBP; Hébert, 1997). L'indice de cette station a été calculé à partir des résultats des campagnes d'échantillonnage estivales de 2004 à 2006. Puisqu'il n'y a aucune autre station active ou inactive sur le territoire du bassin versant, le portrait de la qualité actuelle de l'eau de la rivière aux Anglais reflète la qualité de cette unique station.

Les résultats de l'IQBP révèlent que l'eau de la rivière aux Anglais est de bonne qualité. L'absence de pressions agricole et industrielle, et les faibles pressions urbaines exercées sur le territoire permettent de préserver la qualité de l'eau. Tous les usages sur la rivière sont généralement possibles, y compris la baignade.

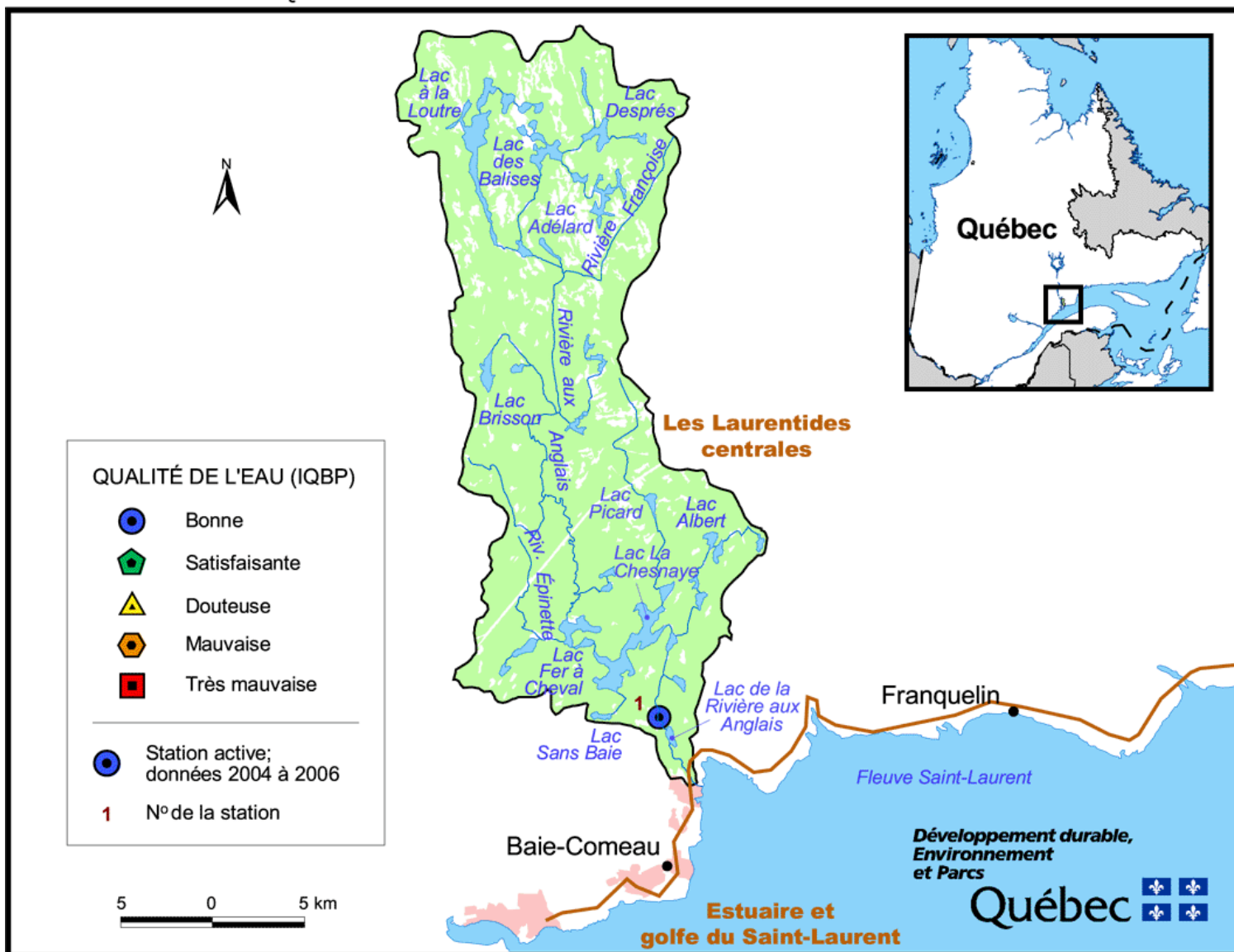
Les installations septiques déficientes de certaines résidences riveraines isolées pourraient toutefois causer par endroits des problèmes locaux de pollution qui limitent certains usages récréatifs.



Source : Denis Langevin via le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA)

Tronçon aval de la rivière aux Anglais classé sanctuaire en raison de la présence d'une population de saumon de l'atlantique

LA QUALITÉ DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX ANGLAIS



© Gouvernement du Québec, 2008






Emplacement de la station d'échantillonnage dans le bassin versant de la rivière aux Anglais et période de calcul de l'IQBP

No station	Emplacement des stations	2004-2006
Carte	BQMA	

1	07120007 AUX ANGLAIS, pont-route accès au Mont Ti-Basse	
---	---	---

Source : Banque de données sur la qualité des milieux aquatiques (BQMA)

Légende : Classe de qualité de l'eau (IQBP)

	Bonne
	Satisfaisante
	Douteuse
	Mauvaise
	Très mauvaise

- **Les substances toxiques**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ne détient aucune donnée sur la présence des substances toxiques dans les milieux aquatiques du bassin versant de la rivière aux Anglais.

- **Pesticides**

L'agriculture étant absente du bassin versant, l'impact des pesticides sur la qualité de l'eau et sur les organismes vivants dans la rivière est considéré comme étant négligeable. Cependant, il est à noter que la ville de Baie-Comeau épand un larvicide biologique, le Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*), dans la rivière et ses tributaires en vue de contrôler les insectes piqueurs. Le Bti est toutefois sécuritaire pour la faune non ciblée, et son ingestion (cellules végétatives, spores et cristaux) à des concentrations retrouvées dans les systèmes aquatiques traités ne pose aucun risque pour la santé humaine (Boisvert et Lacoursière, 2004).

- **Chair de poisson**

Le MDDEP effectue un suivi de la contamination de la chair de poisson de pêche sportive en eau douce pour certaines substances toxiques comme le mercure, les BPC, le DDT, le Mirex ou les dioxines et furannes. Le lecteur qui désire obtenir des indications sur la consommation mensuelle sécuritaire de repas de poissons d'eau douce pêchés dans le bassin de la rivière aux Anglais est invité à consulter le *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce*, accessible à l'adresse suivante : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/guide/>.

- **Les composantes biologiques**

À elle seule, l'évaluation de la qualité de l'eau ne suffit pas pour se prononcer sur la santé des écosystèmes aquatiques. Des études complémentaires sur les communautés biologiques telles que les [invertébrés benthiques](#) et les poissons sont nécessaires pour obtenir une évaluation complète.

En effet, ces organismes vivent dans le milieu aquatique et subissent les effets de l'ensemble des changements que connaît leur habitat. En mesurant certaines caractéristiques des communautés, comme le nombre total d'espèces et la prépondérance de certaines espèces indicatrices reconnues comme étant sensibles ou tolérantes à la pollution, il est possible de mieux définir l'intégrité écosystémique, c'est-à-dire la capacité d'un écosystème à supporter et à maintenir une communauté d'organismes équilibrée, intégrée et adaptée. Une faune abondante et diversifiée, comprenant des espèces sensibles à la pollution, atteste d'un milieu aquatique en bon état. Au contraire, une faune pauvre ou peu diversifiée, dominée par des espèces tolérantes à la pollution est le reflet d'un milieu altéré.

Actuellement, le MDDEP ne possède pas de données qui lui permettent d'évaluer l'état de santé des écosystèmes aquatiques du bassin versant de la rivière aux Anglais. Cependant, le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais participe, depuis l'été 2006, à un projet dont le but consiste à évaluer la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes par l'étude des communautés de macroinvertébrés benthiques.

Revendications autochtones

Les autochtones de la communauté de Betsiamites utilisent le bassin versant de la rivière aux Anglais pour plusieurs de leurs activités. La communauté possède deux camps principaux, l'un au lac à la Loutre et le second au lac des Balises. Il existe également un camp satellite situé lui aussi au lac à la Loutre. Tous ces camps servent principalement lors de la tenue d'activités ancestrales comme la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette de petits fruits.

La communauté autochtone de Betsiamites revendique une partie du bassin versant de la rivière aux Anglais, soit 1 km de part et d'autre des rives à partir de l'embouchure de la rivière jusqu'au nord du lac de la rivière aux Anglais. Cette zone devrait éventuellement être classée comme site patrimonial avec des mesures de protection convenues mutuellement entre le gouvernement du Québec et la Première nation de Betsiamites, car la rivière était autrefois utilisée pour la pêche et aussi comme lieu de sépulture et de culte.

En ce qui concerne les sites patrimoniaux, il est stipulé dans l'approche commune ratifiée par les chefs et les ministres en 2004 que le Québec conviendra avec les [Innus](#) de [Mamuitun](#) de l'emplacement et de l'étendue des sites patrimoniaux qui doivent être protégés. Certains sites de dimension restreinte ayant une valeur patrimoniale élevée feront l'objet d'un transfert de propriété. Les autres sites seront protégés au moyen d'une réglementation sur laquelle se sont entendues les diverses parties, notamment pour arrêter ou limiter le développement de la villégiature.

Source : Portrait du bassin versant de la rivière aux Anglais, CBRA, 2007

Influence des ouvrages hydrauliques dans la rivière aux Anglais

La rivière aux Anglais est un milieu de vie important pour le saumon de l'Atlantique. D'ailleurs, le saumon de la rivière aux Anglais peut être qualifié de saumon patrimonial, car la rivière n'a jamais eu recours à l'ensemencement, ce qui est relativement rare pour une rivière à saumon du Québec. Le saumon présent dans la rivière aux Anglais n'a donc aucune altération de sa réserve de ressources génétiques. Dans les dernières décennies, quelques grandes industries implantées à l'embouchure de la rivière ont généré des pressions sur le milieu naturel de la baie des Anglais. Toutefois, étant situées à l'embouchure de la rivière, elles n'ont pas directement perturbé les écosystèmes du bassin versant. Par contre, les industries qui puisent leur eau dans le bassin influencent grandement le cours d'eau.

Depuis le début du siècle dernier, la compagnie AbitibiBowater (anciennement Donohue) gère des ouvrages de rétention et de régularisation des eaux dans les bassins versant de la rivière aux Anglais et de la rivière à la Chasse. Le lac à la Chasse (bassin versant du même nom) est utilisé par la ville de Baie-Comeau pour s'approvisionner en eau potable (quartiers Sainte-Amélie, Saint-Nom-de-Marie et Saint-Georges) et par les principales industries du secteur (eaux de procédés et sanitaires). L'eau du lac à la Chasse provient principalement du lac Castelnau (lac de tête de la rivière à la Chasse), mais des installations de pompage dans le lac de la rivière aux Anglais viennent combler le déficit lorsque le niveau du lac devient trop bas. Ce système permet de rehausser le niveau du lac et de satisfaire ainsi les besoins en eau de tous les utilisateurs. Selon un rapport d'AbitibiBowater, environ $1,25 \text{ m}^3/\text{s}$ d'eau est pompé de la rivière aux Anglais vers le lac à la Chasse. Par contre, la quantité d'eau pompée peut varier de 0 à environ $5 \text{ m}^3/\text{s}$, en fonction des besoins du moment.

Au début des années 1990, une période moins pluvieuse a fait craindre une catastrophe dans le tronçon aval de la rivière aux Anglais. Au cours de cette période, l'eau ne parvenait pas à franchir les poutres en bois du barrage, ce qui laissait très peu d'eau pour le saumon. Vers 1998, la compagnie AbitibiBowater a effectué des travaux pour assurer un débit minimum acceptable dans le tronçon aval de la rivière aux Anglais. Le débit minimum fixé ($1,25 \text{ m}^3/\text{s}$) pour le tronçon en aval du barrage de la route 138 a été calculé par la méthode Q2-7 (débit minimum moyen calculé sur sept jours consécutifs avec une récurrence de deux ans).

Afin de laisser passer en tout temps le débit minimum (débit réservé), les travaux consistaient à créer des ouvertures dans la partie inférieure de deux barrages (lacs La Chesnaye et de la rivière aux Anglais). Pour s'assurer que le débit minimal soit respecté même en période d'étiage, AbitibiBowater a doublé la superficie de l'ouverture du barrage du lac de la rivière aux Anglais



Chutes formée en aval du barrage du lac de la rivière aux Anglais

Source : Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA)

par rapport aux recommandations de l'étude. Le débit réel en aval du barrage est présentement de $2,25 \text{ m}^3/\text{s}$. Cette mesure permet d'assurer une quantité d'eau minimale sans l'intervention humaine et de minimiser les effets des crues et étiages qui se produisent naturellement dans des rivières sans barrage. Elle ne permet pas toutefois d'ajuster au fur et à mesure les conditions de débit selon le cycle de vie du saumon.

La méthode Q2-7 est critiquée sur plusieurs points, et certaines études tendent à démontrer que cette méthode ne produirait peut-être pas un débit réservé écologique. Le débit réservé écologique signifie le débit minimal qui doit être respecté en aval d'un ouvrage de retenue d'eau en deçà duquel les populations de poissons ne peuvent se déplacer, se nourrir et se reproduire. Dans le cas présent, il est question d'une population souche de saumon de l'Atlantique. Pour cette raison le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais a entrepris de quantifier les besoins hydrologiques de la population de saumon vivant dans le tronçon aval de la rivière.

Les débits réservés écologiques estimés par la méthode écohydrologique (INRS-Genivar) et par la méthode du logiciel Estimhab (CEMAGEF) semblent indiquer que le débit réservé actuel ($1,25 \text{ m}^3/\text{s}$) et le débit réel ($2,25 \text{ m}^3/\text{s}$) transitant à l'aval du barrage sont peut-être insuffisants pour la population de saumon. Des études complémentaires, appropriées spécifiquement aux caractéristiques de la rivière, sont nécessaires pour vérifier ces résultats et déterminer un débit réservé écologique adéquat.

Source : Portrait du bassin versant de la rivière aux Anglais, CBRA, 2007.

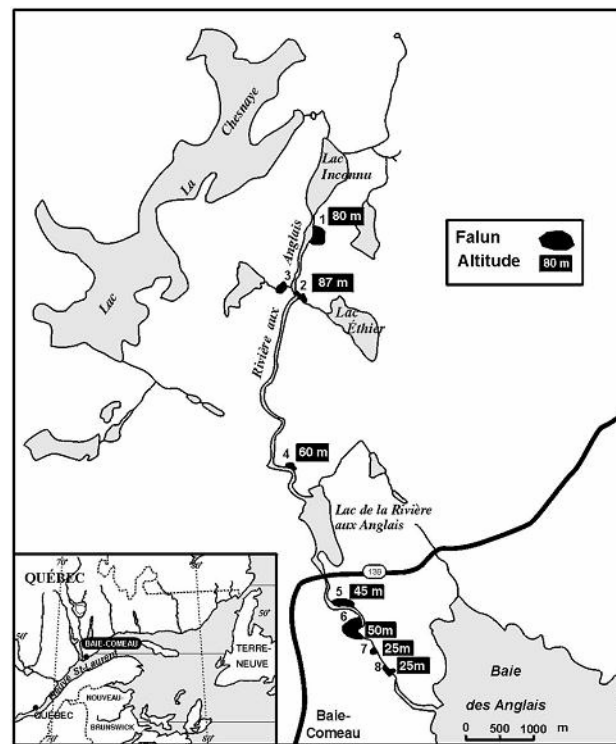
Dépôts coquilliers de la rivière aux Anglais : un milieu naturel unique au Canada

La vallée de la rivière aux Anglais contient des formations de dépôts coquilliers remarquables qui sont apparemment rares dans les formations holocènes des mers postglaciaires. De nos jours, ces types de dépôts se retrouvent principalement dans des milieux littoraux caractérisés par de larges estrans. En plus d'être un milieu naturel unique au Canada, cette vallée fossilifère constitue le plus beau vestige biologique laissé par les mers postglaciaires au Québec. Datés de 10 400 à 9 600 ans BP (*before present*, c'est-à-dire avant 1950), ces fossiles sont d'une épaisseur allant de 2 à 15 m. La vallée fossilifère de la rivière aux Anglais est considérée comme étant l'une des plus importantes au monde.

La région ayant été déglaciée vers 11 600 ans BP, la vallée de la rivière aux Anglais a été submergée pour former la mer Goldthwait. Cette étendue d'eau a atteint un niveau maximal estimé à 137 m. Cependant, l'altitude des faluns est largement inférieure à celle de ce niveau maximal. Le dépôt coquillier le plus élevé se trouve à environ 87 m et le plus bas à 25 m. Les faluns connus sont localisés sur les versants en bordure de la rivière actuelle. Le territoire étant presque entièrement boisé, il est difficile d'explorer tous les versants de la rivière de fond en comble pour trouver de nouveaux faluns, mais l'existence d'autres amas coquilliers est vraisemblable. Les fossiles retrouvés dans les différents faluns proviennent de différentes espèces de mollusques et de crustacés tels *Balanus crenatus*, *Mytilus edulis* et *Hiatella arctica*.

Les faluns retrouvés dans la vallée de la rivière aux Anglais se distinguent de ceux connus à travers le monde par leurs épaisseurs supérieures et par leur teneur élevée en débris coquilliers qui atteint fréquemment 90 % par volume, ce qui est exceptionnel étant donné que cette teneur dépasse rarement les 60 %.

Source : Bernatchez et al., 1999; <http://article.pubs.nrc-cnrc.gc.ca/ppv/RPViewDoc?handler=HandleInitialGet&journal=cjes&volume=36&calyLang=fra&articleFile=e98-107.pdf>



Source : Bernatchez et al., 1999

Localisation des différents faluns de la rivière aux Anglais

Glossaire

Débit réservé : le débit réservé d'un ouvrage hydroélectrique est le débit qui doit être maintenu en aval pour satisfaire aux obligations étrangères à sa production propre d'énergie électrique.

Estran : partie du rivage qui est découverte entre la marée haute et la marée basse.

Falun : roche sédimentaire détritique, de mer peu profonde, composée de très nombreux débris coquilliers (roche biodétritique à bryozoaires, lamellibranches, gastéropodes, etc.) et d'une matrice sableuse ou argilo-sableuse.

Holocène : partie supérieure de l'ère quaternaire.

Indice de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau (IQBP) : indice basé sur les concentrations estivales de sept paramètres couramment utilisés pour évaluer la qualité de l'eau : phosphore total, coliformes fécaux, azote ammoniacal, nitrites et nitrates, chlorophylle *a* totale, turbidité et matières en suspension.

Innus : les Innus inscrits comme membres dans le registre d'une Première Nation de Mamuitun ou de la Première Nation de Nutashkuan.

Invertébrés benthiques : ensemble des organismes vivant sur le fond ou dans les sédiments des habitats aquatiques (lacs, rivières, étangs, etc.).

Mamuitun : le Conseil Tribal Mamuitun représentant la Première Nation de Mashteuiatsh, la Première Nation de Betsiamites et la Première Nation d'Essipit.

Pour en savoir davantage

BERNATCHEZ, P., J-M. M. DUBOIS et J-C DIONNE. 1999. Les dépôts coquilliers (faluns) holocènes de Baie-Comeau, Côte-Nord de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec. *Can. J. Earth Sci.* 36: 519–531. http://article.pubs.nrc-cnrc.gc.ca/ppv/RPViewDoc?_handler=_HandleInitialGet&journal=cjes&volume=36&calyLang=fra&articleFile=e98-107.pdf

BOISVERT, JACQUES, LACOURSIÈRE, JEAN O., 2004, *Le Bacillus thuringiensis israelensis et le contrôle des insectes piqueurs au Québec*, Québec, ministère de l'Environnement, Envirodoq no ENV/2004/0278, 101 p., document préparé par l'Université du Québec à Trois-Rivières pour le ministère de l'Environnement du Québec.

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE AUX ANGLAIS (CBRA), 2007. Portrait du bassin versant de la rivière aux Anglais. 71p

HÉBERT, S., 1997. *Développement d'un indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau pour les rivières du Québec*, Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques, Envirodoq n° EN/970102, 20 p., 4 annexes. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/rivieres/indice/index.htm

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, 2007. Ouvrages de surverse et stations d'épuration : Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2006, Direction des infrastructures, Services du suivi des infrastructures, 32p. et 9 annexes. http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/infrastructures/eval_perform_rapport_2006.pdf

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), 24 janvier 2006. « *Critères de qualité de l'eau de surface au Québec* », dans le site du MDDEP à la section eau, [En ligne] http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/criteres_eau/index.htm.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MENV), 2003. *Synthèse des informations environnementales disponibles en matière agricole au Québec*, Québec, ministère de l'Environnement, Direction des politiques du secteur agricole, Envirodoq n° ENV/2003/0025, 143 p.

STATISTIQUE CANADA. 2002 recensement de l'agriculture de 2001, Données sur les exploitations agricoles : diffusion complète, CD-ROM numéro 95F0304XCB.

Coordination et rédaction

Guillaume Thibault, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE)

Collaboration

Mario Bérubé, Louise Godbout, Valérie Blais, Francine Matte-Savard, Danielle Pelletier, Serge Poirier, Patricia Robitaille, Marc Simoneau, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE).

Marilou Tremblay, Direction régionale de la Côte-Nord, bureau de Baie-Comeau, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Comité de Bassin de la rivière aux Anglais (CBRA), qui a gracieusement offert au MDDEP les photographies utilisées dans ce document.

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez communiquer sans frais avec le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

Région de Québec : 418 521-3830

Ailleurs : 1 800 561-1616

Courrier électronique : info@mddep.gouv.qc.ca

Site du Ministère : www.mddep.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

ISBN : 978-2-550-53172-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2008

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 